

de finance. La Chambre des comptes les enregistra (13 mars suivant), moyennant quatre écus d'or d'aumône, et ce ne fut qu'en 1564 qu'elles furent registrées au greffe de la sénéchaussée de Lyon où cet artiste était possessionné.

Cet acte donnait à Claude Corneille tous les droits dont jouissaient les regnicoles; il nous apprend que ce peintre demeurait en France depuis longtemps, qu'il s'y était marié, qu'il avait l'intention d'y terminer son existence et que, du fruit de son travail, il avait acquis plusieurs biens non désignés. « Les bons et agréables services faits (au prince) en son art » sont sommairement rappelés comme causes principales de la double faveur royale : le don des lettres de naturalité et l'exemption de la finance ordinairement taxée sur les nouveaux Français.

Claude Corneille excellait comme portraitiste. Brantôme (*Vies des illustres dames*) fait le plus bel éloge de son talent, et M. de la Borde (*Renaissance des arts*) a justifié pleinement l'appréciation de ce chroniqueur contemporain, vivant près de la cour et à même de comparer les copies avec les originaux. Le portrait en pied de Catherine de Médicis entourée de ses trois filles, fut surtout l'objet de l'admiration de ce courtisan qui affirme que tous les grands personnages du temps vinrent poser devant Corneille. Peut-être cet artiste habile et laborieux, a-t-il participé au magnifique recueil des portraits des Valois, que l'administration du musée des souverains acquit au prix de 60.000 francs à la vente, après décès, des livres de la duchesse de Berry, avant 1870, et probablement anéanti dans l'incendie où tant de précieux objets d'art ont disparu.

Corneille travailla, non seulement à la cour et à Paris, mais encore à Lyon où il séjourna à plusieurs reprises et où il acquit plusieurs immeubles, entre autres trois maisons dans la rue du Temple. Dès l'année 1545, Corneille réclamait au Consulat, à titre de peintre du dauphin, l'exemption des droits d'entrée mis sur le vin; puis, en 1574, il fit reconnaître ses privilèges de peintre et de valet de chambre du roi.

Le dicton « gueux comme un peintre » ne pouvait lui être adressé, non plus qu'à un grand nombre d'artistes de cette époque de luxe et de somptuosité où l'on rivalisait de magnificence déco-